

# Table des matières

<b>La responsabilité civile (hors faillite) des dirigeants de sociétés commerciales</b>	
Principes et actualités	7
<i>Patrick DE WOLF</i>	
Introduction : une matière sous haute tension	7
Section 1. Personnes responsables	8
§ 1. Personnes physiques et personnes morales – dirigeants actifs et non actifs	8
§ 2. Dirigeants de droit et dirigeants de fait	9
Section 2. Les fautes imputables aux dirigeants	11
§ 1. Responsabilité pour fautes de gestion	11
§ 2. Responsabilité pour violation de la loi ou des statuts	14
§ 3. Responsabilité extracontractuelle (articles 1382 et 1383 C. civ.)	15
§ 4. Responsabilités spécifiques en matière fiscale (absence de paiement du précompte professionnel ou de la T.V.A.)	22
§ 5. Autres responsabilités	28
Section 3. Qui peut intenter l'action en responsabilité ?	28
§ 1. La société – Action sociale et action minoritaire	28
§ 2. L'actionnaire (ou l'associé) individuel	29
§ 3. Le tiers	30
Section 4. Fin de la responsabilité	30
§ 1. La décharge	30
§ 2. La prescription	30
Conclusion	31
<b>La responsabilité du banquier dispensateur de crédit</b>	
Principes généraux et premier commentaire de la loi relative au financement des P.M.E.	33
<i>Dominique BLOMMAERT et Cédric ALTER</i>	
Introduction	33
Section 1. Principes généraux relatifs à la responsabilité du banquier dispensateur de crédit	34
ANTHEMIS	299

§ 1. Principes généraux de responsabilité	34
§ 2. Droits et obligations du banquier lors de l'octroi d'un crédit	36
§ 3. Droits et obligations lors du maintien ou de la dénonciation du crédit	44
Section 2. Particularités de la responsabilité du banquier dans le cadre de crédits consentis aux P.M.E.	63
§ 1. Champ d'application de la loi sur le financement des P.M.E.	64
§ 2. Devoirs particuliers du banquier vis-à-vis des P.M.E.	69
Conclusion	88
<b>Les responsabilités en droit de l'insolvabilité</b>	91
<i>Jean-François GOFFIN et Grégory DE SAUVAGE</i>	
Introduction	91
Section 1. La responsabilité des dirigeants dans les entreprises en difficulté	92
§ 1. Perte reportée ou deux pertes successives (article 96, 6°, C. soc.)	93
§ 2. Faits graves et concordants susceptibles de compromettre la continuité de l'entreprise (article 138 C. soc.)	93
§ 3. La perte du capital social et l'article 633 du Code des sociétés	94
§ 4. L'absence d'aveu de faillite et la poursuite d'activité déficitaire	108
§ 5. Les responsabilités spécifiques des dirigeants d'entreprise en raison d'absence de paiement du précompte professionnel ou de la T.V.A.	119
§ 6. Les responsabilités spécifiques des dirigeants d'entreprise vis-à-vis de l'O.N.S.S.	125
Section 2. La responsabilité des différents intervenants à la procédure de réorganisation judiciaire	128
§ 1. Responsabilité de l'organe de gestion	129
§ 2. Responsabilité du médiateur d'entreprise visé à l'article 13 de la L.C.E.	137
§ 3. Responsabilité des mandataires de justice	139
§ 4. Responsabilité de l'administrateur provisoire	147
§ 5. Responsabilité du juge délégué	149
Section 3. Rôle renforcé et nouvelles responsabilités des professionnels du chiffre	150

§ 1. Obligation d'information au débiteur et avertissement éventuel au tribunal	151
§ 2. Mission de supervision au sujet de l'état comptable à joindre à la requête en réorganisation judiciaire	152
§ 3. Mission d'assistance lors de l'élaboration du budget prévisionnel	155
<b>La banque, la bourse et l'assurance, du nouveau en matière de règles de conduite</b>	157
<i>Laurent FRANKIGNOUL</i>	
Introduction	157
Section 1. Les règles de conduite MiFID	159
§ 1. Le caractère d'harmonisation maximale des règles de conduite MiFID	160
§ 2. La transposition des règles de conduite MiFID : la loi du 2 août 2002 et l'arrêté royal du 3 juin 2007	162
§ 3. La nature des règles de conduite MiFID	162
§ 4. Les personnes que les règles de conduite MiFID protègent	165
§ 5. Les personnes auxquelles les règles de conduite MiFID s'imposent	166
§ 6. Les opérations lors desquelles les règles de conduite MiFID doivent être appliquées	176
§ 7. Le contenu donné par la loi et l'arrêté royal du 3 juin 2007 aux règles de conduite MiFID	179
Section 2. Les nouvelles règles de conduite introduites par la loi du 30 juillet 2013	197
§ 1. Les nouvelles règles de conduite en matière de compte d'épargne (article 28ter)	197
§ 2. La nouvelle règle relative à la connaissance essentielle des produits	201
Section 3. La sanction du non-respect des règles de conduite de la loi du 2 août 2002	203
§ 1. Difficultés liées à l'application du droit commun	204
§ 2. L'instauration d'une présomption réfragable de lien causal (article 30ter)	205
§ 3. Un régime particulier de sanction pour la fourniture illicite de produits et de services financiers	213
ANTHEMIS	301

**L'irresponsabilité**

Tout et son contraire : au pays des merveilles 217

*Ludo CORNELIS*

Introduction taquine 217

§ 1. Selfies *bienheureux* 217

§ 2. Selfies *contrariés* 218

§ 3. À la croisée des chemins 219

Section 1. Le sacre de l'irresponsabilité 220

§ 1. Un acquis fragile 220

§ 2. Responsabilité et redistribution 222

§ 3. Responsabilité et philosophie 223

§ 4. Responsabilité et histoire 225

§ 5. Responsabilité et technicité 225

§ 6. Responsabilité et ordre public 227

Section 2. Les fruits défendus 229

§ 1. L'exception qui n'en est pas une 229

§ 2. Le dol? Quel dol? 230

§ 3. L'exception mystérieuse 244

§ 4. L'ordre public? Quel ordre public? 255

Section 3. Conclusion irritée et irritante 256

§ 1. L'irresponsabilité encerclée 256

§ 2. La fin de « tout et son contraire » 258

§ 3. *In cauda venenum est* 259

§ 4. Les sirènes 260

§ 5. L'apologie 261

§ 6. Le rêve de l'évasion (fiscale) 263

§ 7. Sauvé par le gong? 265

§ 8. « There is nothing like a free lunch » 265

**Évolutions récentes en droit pénal de la responsabilité commerciale** 267

*Adrien MASSET*

Introduction 267

Section 1. Le droit administratif armé 268

§ 1. La réalité administrative omniprésente dans les relations commerciales 268

---

§ 2.	L'interdiction de cumul des sanctions pénales et administratives	270
§ 3.	L'avantage de la répression administrative	272
Section 2.	L'aubaine que constitue l'élargissement de la transaction en matière pénale	274
§ 1.	Le cadre législatif	274
§ 2.	La réforme récente de la transaction pénale : une révolution	278
§ 3.	L'extension du champ d'application matériel de la transaction pénale	279
§ 4.	L'extension du champ d'application procédural de la transaction pénale	281
§ 5.	La constatation de l'extinction de l'action publique	283
§ 6.	L'aubaine en droit pénal des relations commerciales de la possibilité de transaction élargie en matière pénale	286
Section 3.	Les évolutions en matière de responsabilité pénale des personnes morales	286
§ 1.	Un champ d'application de la loi du 4 mai 1999 moins étendu qu'il n'y paraît	286
§ 2.	Des controverses faisant débat, mais résolues	288
§ 3.	Des controverses faisant toujours débat	289
§ 4.	De nouvelles conceptions concernant la notion de participation criminelle : nouveaux visages du coauteur et du complice	291
Section 4.	Une évolution dans les valeurs sociales protégées par la loi pénale dans le domaine commercial	293
§ 1.	Quelques scandales tonitruants	293
§ 2.	L'évolution des valeurs sociales	295